



CROS DE GEORAND

N°2

2ème semestre 2008

Le bulletin municipal

Le Mot du Maire

Activités et Réalisations

Projets et Travaux à venir

Culture : Cinéma au village

La Page des Associations

Les Manifestations

Des brèves, des infos pratiques



Bulletin réalisé et mis en page par la Commission Communication

Textes : Isabelle Jouffre, Françoise Laurent, Didier Moulin, Cécile Pradier, Sébastien Pradier, Jean-Marie Tauleigne - Photos : Alban Pradier

LE MOT DU MAIRE

Chères Crouseillounes, chers Crouseillous,

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre premier bulletin, voici une nouvelle édition qui va vous présenter les réalisations de cet été, celles qui sont en cours et nos projets pour 2009.

Cet été a connu deux moments forts pour tous les Crouseillous.

Le thème du Mexique avait été retenu pour la fête du 15 août. Spectacle, décors, costumes, affiches, toute l'organisation matérielle avait été soigneusement préparée des semaines avant la fête. Mais le soleil ne s'était pas invité ; une pluie battante est tombée toute la matinée. Qu'à cela ne tienne, personne ne s'est découragé. Les tables ont été installées dans la salle polyvalente pour permettre à Cécile et à Edmond de servir le repas mexicain. Le soleil est revenu l'après-midi et le spectacle a pu commencer. Tout ce travail de préparation et d'organisation ne pourrait se faire sans l'aide de tous les bénévoles qui ont donné de leur temps, de leur savoir, de leur compétence avant et pendant la fête. Au nom de tout le conseil municipal, je tiens à vous remercier très chaleureusement ; sans votre aide et votre soutien, notre fête de village ne pourrait exister. Merci à tous.

L'inauguration de notre église, le 6 septembre, fut aussi l'occasion de nous retrouver. Monseigneur François Blondel nous a fait l'honneur de venir célébrer la cérémonie religieuse avec les abbés Maurice Marcon et Clément Lombard. Messieurs Jean Claude Flory, Eric Lespinasse,

Jacques Alexandre, Jacques Genest, les maires des communes voisines nous ont fait l'amitié d'accepter notre invitation. Après une visite commentée des travaux et des particularités de notre église tels que le baptistère, l'autel en bois, le très beau vitrail en verre gravé et peint, Manon a apporté les ciseaux à Mr Flory pour couper le ruban symbolique tenu par Agathe et Loïc. Vous avez été très nombreux à répondre à notre invitation et les photos prises à la salle polyvalente pendant l'apéritif dînatoire qui a suivi, en témoignent.

Un autre moment important a été le repas du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le 22 novembre qui a réuni 48 personnes pour un excellent déjeuner préparé par l'auberge du Tauron. Des saynètes en patois jouées par « Louï Souvassaires » d'Arsac en Velay ont agrémenté l'après midi. Ce repas offert par le CCAS et la municipalité reste toujours un moment de retrouvaille et de

convivialité. Pour ceux et celles qui n'ont pu y participer, un colis leur sera attribué, comme les années précédentes.

La fin de l'année approche. J'espère que pour chacun de vous ces 12 derniers mois ont été remplis de joies, de bonheur ; parfois malheureusement certains ont connus la maladie, la séparation, les tracas de la vie face à la conjoncture actuelle ; mais sachons faire primer chaque instant heureux.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

F.L



ACTIVITES ET REALISATIONS

Après une période de mise en place et d'organisation, les engagements pris par le conseil municipal commencent à voir le jour.

Notre situation financière nous permet à la fois de répondre aux besoins des différents services de la commune, mais également aux projets d'investissement et d'équipement qui touchent l'ensemble de la collectivité. Le cadre et la qualité de vie sont des éléments déterminants de notre environnement. Nous nous employons à l'améliorer en permanence et en tout lieu car il est synonyme de bien être pour les habitants et de qualité d'accueil pour les gens qui viennent découvrir notre commune.

En concertation avec les associations utilisatrices, l'aménagement de la cuisine de la **salle polyvalente** a été réalisé (réfrigérateur, machine à glaçons, plan de travail, cuisinière, four, micro-ondes, lave vaisselle...) coût : 10800 € HT.

Le **fleurissement** des villages de La Palisse et de Cros de Géorand effectué par les employés communaux agrmente et donne une connotation plus accueillante et agréable, coût total (vasques, bacs, plantes...) : 3526 € HT.

L'aménagement du **parking** à l'entrée du village ainsi qu'une plate-forme destinée à une **aire de jeux et de sport** sera terminé au printemps, le coût de ces travaux s'élève à 77962 € HT.



Pour l'année 2008, le montant des travaux d'entretien et de réfection de la **voirie communale** effectués par l'entreprise RTP est de 89936 € HT (subvention départementale obtenue : 10000 €).

Après beaucoup de péripéties, l'opérateur Numéo a permis à bon nombre de foyers de notre commune l'accessibilité à l'**internet haut débit** coût : 9278 € HT (subvention 5800 €). Pour les personnes ne pouvant pas y avoir accès, un projet d'aménagement numérique entre la Drôme et l'Ardèche est en cours.

La fête du **15 août**, malgré les mauvaises conditions météorologiques du matin, a connu une bonne fréquentation. Les dépenses afférentes à l'organisation de cette manifestation (spectacle de rapaces, musiciens, danseurs, jeux, affiches, costumes...) s'élèvent à 5573 € (subvention du Conseil Général 300 €).

Le 6 septembre, la municipalité a organisé l'inauguration de l'**église**. Les travaux de réhabilitation (toiture, façades, électricité, chauffage, peintures, protègevitraux...) ont été réalisés par la précédente municipalité, le montant total de la restauration s'élève à 195128 € (subventions totales : 102652 €).

Les travaux de renouvellement et de renforcement du **réseau d'eau** centre bourg, datant de 1950, sont en cours de réalisation par l'entreprise Faurie (subvention DGE 20%).

L'extension du **réseau électrique** de Chambelebous réalisé par l'entreprise CEGELEC est en cours. Le montant des travaux est de 19230 € financé par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE) à hauteur de 85%, reste à la charge de la commune 15%. **D.M**



Infos En Bref

Vœux 2009

Pour la présentation des vœux, Françoise Laurent et l'équipe du Conseil Municipal invitent toutes les Crouseillounes et tous les Crouseillous à venir partager un moment de convivialité autour de la galette des rois, le samedi 10 janvier à 15 heures à la salle polyvalente.

Venez nombreux participer à cette rencontre.

Réunion publique

Une réunion publique concernant la présentation de l'aménagement de la traversée et de la place du village aura lieu le samedi 14 février 2009 à 15 heures à la salle polyvalente. Le projet sera présenté par le Maître d'œuvre et la D.D.E.

Recensement

Le recensement de la population de Cros de Géorand aura lieu du 15 janvier au 14 février 2009. L'agent recenseur, Alexia Arcis, passera dans toutes les maisons afin de remplir les questionnaires concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Réservez-lui le meilleur accueil.

Raid O'biwak

La montagne ardéchoise accueillera la 28ème édition du raid international d'orientation les 30 et 31 mai 2009 sur l'Espace Sport Orientation du Pal agrandi. Le périmètre concerné est affiché en mairie. Sur le terrain, des balises temporaires en toile, de couleur blanche et orange, seront installées puis enlevées dès la fin de la course. Pour tous renseignements complémentaires : www.obivwak.net

PROJETS - TRAVAUX A VENIR

Aménagement de la place :

L'aménagement du territoire étant une priorité forte, le projet de réfection de la place publique et de la traversée du village, est en cours d'achèvement. La phase finale, celle des travaux, sera lancée au printemps 2009. Il nous est apparu important de le détailler dans ce numéro, pour le porter à votre connaissance. Une réunion publique sera réalisée le samedi 14 février 2009 à 15h00 à la salle polyvalente, et vous y êtes cordialement invités. La présence des maîtres d'œuvre permettra une approche plus détaillée et technique.

Ce projet portera sur la totalité du village. Les limites de l'agglomération seront modifiées. Côté le Béage : au chemin de la station d'épuration, côté Saint Cirgues : au chemin du parking.

Le plan réduit ci-dessous montre l'importance de ce projet et la configuration future du village.

La voirie départementale sera refaite par le Conseil Général de l'Ardèche sur la totalité de l'agglomération.

La place publique sera réaménagée afin de la rendre plus fonctionnelle et agréable. Les matériaux utilisés seront en parfaite harmonie avec le patrimoine existant.

Le lavoir sera rénové et les WC publics refaits sur la place à côté de l'église. Ceux-ci seront

adaptés aux personnes à mobilité réduite.

L'aménagement d'un cheminement piéton est prévu le long de la départementale, afin de sécuriser le déplacement des personnes à pied.

Le parking de la Mairie sera lui aussi repris, en liaison avec le projet de réhabilitation de la Mairie et de la salle culturelle. Le nombre de places diminuant, le terrain en face sera acquis. Cela permettra aussi d'aménager une zone pour les containers à poubelles, plus facile d'accès, et de reprendre l'entrée au lotissement trop étroite.

La végétalisation de certains espaces et la plantation d'arbres apportera une diversité aujourd'hui absente.

Les matériaux utilisés seront :

- Routes, Voiries : Enrobés.
- Places : bi couches colorés, cisas, pavés, murs pierres et garde-corps.
- Espaces verts : engazonnement, plantations hautes et basses.

C'est un projet d'envergure d'un coût total d'environ 400 000 € TTC. Un financement de 47 000 € a été obtenu du Conseil Général par Cap Territoire. Un dossier va être déposé au Pays de l'Ardèche Méridionale pour solliciter une subvention de 10 000 €. Dans le cadre du Pôle Economique du Patrimoine (P.E.P) un



dossier va également être présenté au Sithère afin d'obtenir une subvention pour la rénovation du bassin.

Mairie + Salle Culturelle :

Le projet qui consiste au réaménagement de la Mairie et de l'ancien foyer de ski de fond avance. En effet une équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie après consultation. C'est le cabinet Fabre&Doinel qui a la charge de cette mission. Les dossiers de demande de subventions et de consultation des entreprises sont en cours de réalisation. Dès que le financement sera bouclé, les travaux débiteront après sélection des entreprises.

D'un point de vue du projet, celui-ci intègre les nouvelles réglementations pour les lieux publics. Le coût pour la réhabilitation de la mairie sera d'environ 240 000 € HT et celui de l'aménagement d'un espace culturel et d'une chaufferie de 70 000 € HT. Ce projet prévoit l'isolation complète par l'extérieur du bâtiment mairie et logements, une chaufferie neuve qui alimentera la totalité de ce projet. L'utilisation d'énergies renouvelables est envisagée dans un but de qualité environnementale (chaufferie bois, panneaux photovoltaïques, isolation par l'extérieur, équipements à faibles nuisances....) Un gain sera ainsi fait sur les charges de fonctionnement de ces installations.

L'accessibilité aux personnes à mobilité rédui-

te fait aussi partie intégrante de ce projet, par la création d'une rampe d'accès.

Ce projet intègre aussi la réfection du guichet de l'agence communale (poste), afin de pouvoir conserver et pérenniser ce service public à proximité. De plus les espaces extérieurs seront modernisés, afin de rendre ce lieu public plus agréable et fonctionnel.

Du côté de l'ancien foyer de ski de fond, il sera créé un espace culturel, avec une bibliothèque (suite à un don de nombreux livres à la commune), et une petite salle avec poste informatique et télévision. La volonté est de créer un espace polyvalent plus petit, convivial et chaleureux en liaison avec la cour de la mairie.

Reprise toiture Eglise :

Suite à la réception du chantier de la fin de l'été dernier, l'année de parfait achèvement arrivant à terme, il nous est apparu important de signaler au Maître d'œuvre les désordres nombreux en résultant. Les problèmes les plus importants concernent la toiture. En effet celle-ci n'a pas été faite dans les normes en vigueur. Cela entraîne d'importantes fuites qui détériorent les peintures et l'intérieur de l'église. Une déclaration de sinistre a été faite aux assurances de l'entreprise et du Maître d'œuvre. L'équipe municipale fait le nécessaire pour que les travaux soient repris sans coût supplémentaire pour la commune.

S.P



Infos Pratiques

Horaires d'ouverture

• Secrétariat de mairie :

Lundi : 8h00-12h00
 Mardi : 8h00-12h00
 Mercredi : 8h00-12h00
 Jeudi : 8h00-12h00
 14h00-17h00
 Vendredi : 8h00-12h00
 Samedi : 9h30-11h30

• Agence postale :

Lundi : 8h00-12h00
 Mardi : 8h00-12h00
 Mercredi : 8h00-12h00
 Jeudi : 8h00-12h00
 Vendredi : 8h00-12h00
 Samedi : 9h30-11h30

(Rappel : les opérations postales ne peuvent se faire qu'aux horaires d'ouverture de l'agence)

• Déchetterie :

Mercredi : 9h00-12h00
 Samedi : 9h00-12h00

Téléthon

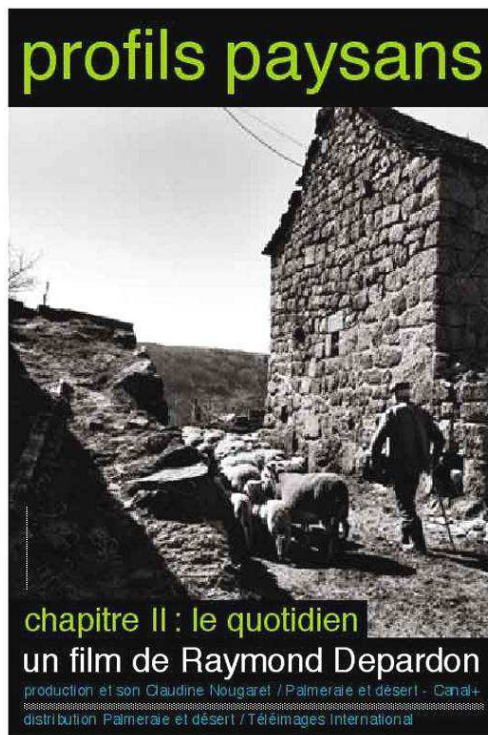


Samedi 6 décembre, dans le cadre du Téléthon, ont eu lieu, au hangar municipal de La Palisse, les 12 heures de pétanque. Treize équipes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour s'affronter amicalement. Les parties ont commencé dès 7 h 30. Une pause était respectée à midi pour savourer la daube de sanglier et les jeux reprenaient l'après-midi dans la bonne humeur et la convivialité. Le comité des jeunes s'est imposé en remportant 11 des 12 parties disputées et a remporté le trophée. Tout l'argent récolté (1750 €) a été reversé à l'AFM (l'Association Française contre les Myopathies).

CULTURE

Cinéma au Village

Lorsque, à 16 ans, Raymond Depardon quitte la ferme familiale du Garet pour partir en ville faire de la photo et du cinéma, il laisse derrière lui un monde paysan plein de vie. Devenu grand reporter, il décide, 40 ans plus tard, de tracer le portrait de ceux qui sont restés à la terre, en Ardèche, en Haute Loire ou en Lozère. C'est ainsi que naît la formidable trilogie intitulée « Profils paysans ».



Il y avait beaucoup de monde à la salle polyvalente, venus des quatre coins de la commune et des villages voisins, ce lundi 27 octobre pour assister à la projection du chapitre 2 « le quotidien » dans le cadre du cinéma au village, organisé par le PNR (Parc Naturel Régional) et la maison de l'image d'Aubenas, en prélude aux rencontres des cinémas d'Europe. Que l'on ait aimé ou pas, on ne peut pas rester indifférent :

- Aux longs silences de Marcel, rompu par « chacun sait ce qui bout sous sa marmite ».

- Au bonheur de Robert d'avoir réussi à transmettre sa ferme avant que le stress si pesant ne lui fasse « tuer quelqu'un » !

- A la solitude de Paul.

- A l'amertume des derniers céréaliers de Rochepeule se sentant abandonnés par Bruxelles, ce qui leur fait dire : « l'Europe, c'est de la merde ! »

- A la joie d'Amandine, paysanne sans terre, qui vient de réaliser son rêve, s'installer avec des chèvres.

- A l'enthousiasme de Jean François et sa famille, jeune agriculteur, repreneur de la ferme de Marcelle.

- A la sérénité de Guy qui transforme l'étable de Louis en une résidence pour musiciens.

- A l'espoir d'Alain qui, encore célibataire à 48 ans, vient d'écrire au chasseur français...

Au-delà de ces images, c'est bien le quotidien du monde paysan qui est dévoilé ici avec réalisme : foncier, transmission et reprise des fermes, installation de jeunes, départ des voisins, désertification... Avec en toile de fond, le désir de chacun de maintenir des campagnes vivantes.

Galerie de portraits peints avec un tel talent et une telle sincérité que l'on reste figé sur son siège longtemps après le mot « fin »... attendant la suite.

Très bien accueilli par la critique, le chapitre 3 est sorti dans les salles le 29 octobre 2008, nous y retrouvons avec plaisir la plupart des acteurs du « quotidien », espérons une prochaine projection dans notre village.

I.J

Raymond Depardon



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

La Truite Capricieuse (Association de Pêche)

Elle a été créée le 23 mars 1942 en assemblée constitutive, sous la présidence de Henri Hermené au siège : café Lavastre au Cros, le président d'honneur étant Zéphirin Malosse, le garde pêche étant Prosper Teyssier. Elle a réalisé son point culminant en 1987, avec 1271 permis vendus. Les différents présidents qui se sont succédés sont : Henri Hermené, Edmond Roux, Chantal Pradier, Raymond Chareyre, Jacques Boyer, Roger Laurent.

L'Assemblée Générale de l'A.A.P.P.M.A. « La Truite Capricieuse » s'est déroulée le 9 novembre 2008. Celle-ci était particulièrement importante dans les instances des 4242 associations de pêche de France puisque tous les cinq ans, la pêche associative est appelée à faire son bilan et à renouveler les mandats de ses représentants. Le nouveau conseil d'administration élu à bulletins secrets comprend 11 membres : Roger Laurent (Président) ; Patrice Ceyte (Vice-Président) ; Maxime Teyssier (Trésorier) ; Denis Breysse (Trésorier Adjoint) ; Didier Moulin (Secrétaire) ; Fernand Gineys (Délégué à la Fédération Départementale) ; Louis Breysse ; Sylvain Lavastre ; Gervais Malosse ; Alain Charre ; Pierre Solvetti (membres). Commissaire aux Comptes : Félix Altobeli. Nous avons neuf dépositaires de cartes de pêche répartis sur les communes gérées par notre association.

Les principales animations qui auront lieu en 2009 sont : un grand casse-croûte campagnard offert à tous les pêcheurs à La Palisse le jour de l'ouverture de la pêche à la truite, en mars, particulièrement apprécié ; la Fête de l'Eau le 14 juillet à Rieutord au bord de la Loire, stand montage de mouches artificielles par un spécialiste et lancer sur cibles placées sur l'eau avec de nombreux lots divers et coupes ; et au mois de juillet août animation auprès des enfants de la colonie de vacances des Sagnes et Goudoulet.

Sur le plan départemental de l'Ardèche comprenant 43 associations de pêche, nous nous situons à la 9ème ou 10ème place en nombre d'adhérents.



Danse avec les chevaux

L'association a été créée en septembre 2004 sur la commune, elle a pour but principal de créer des spectacles équestres et de proposer aux jeunes et moins jeunes de la région de participer à ces représentations.

Chaque année un spectacle nouveau est monté. Il nous faut une année entière pour monter un spectacle complet, les chorégraphies, la mise en scène, les décors et les costumes sont réalisés pour l'occasion par les membres de l'association. Ces spectacles sont principalement présentés l'été, un après-midi par semaine à la Bergerie du Plateau au lieu dit Jaleyres. L'année dernière nous avons eu une moyenne de 80 spectateurs par représentation avec parfois plus de 120 personnes.

Pour créer et présenter ces spectacles nous disposons de plusieurs installations : un rond de longe de 18 m de diamètre sablé où se font les spectacles et qui nous permet aussi de travailler les chevaux et une salle de danse de 55 m² avec plancher suspendu, barres et miroirs.

Les différents spectacles ainsi montés sont également déplacés sur des manifestations locales ou régionales (foire aux champignons de Saint Cirques en Montagne en 2008 ou la fête des jeunes agriculteurs de la Drôme en 2006).

Cette année, au mois de septembre, nous avons ouvert une activité aquagym pour permettre aux habitants du plateau de profiter du nouvel espace balnéo de la Bergerie du Plateau.

Nous travaillons aussi sur d'autres projets, comme celui de faire venir d'autres spectacles à la Bergerie du Plateau et aussi des artistes (musiciens, peintres, voltigeurs...) pour des stages qui seront ouverts à tous (adhérents ou non), dans le but de développer la culture sur la commune de Cros de Géorand.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Liste des manifestations connues au moment où nous clôturons cette édition, qui auront lieu sur la commune :

Samedi 10 janvier 2009 :

Vœux du maire et du conseil municipal à la salle polyvalente autour de la galette des rois (15h)

Samedi 14 février 2009 :

Réunion organisée par la **municipalité** à la salle polyvalente afin de présenter le nouvel aménagement de la place du village (15 h)

Samedi 21 février 2009 :

Soirée dansante à la salle polyvalente organisée par le **comité des jeunes** avec sono (soirée)

Samedi 14 mars 2009 :

A l'occasion de l'ouverture de la pêche, la **truite capricieuse** organise un casse-croûte campagnard à La Palisse (à partir de 9 h)

Samedi 11 avril 2009 :

Bal sous chapiteau organisé par le **comité des jeunes** avec l'orchestre Motel (soirée)

Dimanche 12 avril 2009 :

Bal sous chapiteau organisé par le **comité des jeunes** avec sono (soirée)

Samedi 2 mai 2009 :

Repas inter-génération organisé par le **club de Géorand**

Mai ou juin 2009 (date à définir) :

Course pédestre organisée par l'**ACCA** (course comptant pour le challenge de la montagne ardéchoise) et concours de pétanque en doublette.

Les musiciens et les danseuses à la fête du 15 août 2008



LES CONTACTS MUNICIPAUX

Agence Postale Communale : Martine GAYTON (04 75 37 07 74)

Secrétariat de Mairie : Martine GAYTON (04 75 38 94 64 - crosdegeorand-mairie@numeo.fr)

Permanences du Maire : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les jeudis de 14h00 à 17h00.

Rencontres avec le 1er Adjoint : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les samedis de 9h00 à 12h00.

Rencontres avec les 2ème et 3ème Adjointes : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie.

Responsables Déneigement : Jean-Paul Bèque 04 75 38 92 94 ; Jean-Paul Breyse 04 75 38 82 95 ; Philippe Laurent 04 75 38 83 37